

ANNEXE 1

LETTRE DE MISSION DE FRANÇOISE GATEL, SÉNATRICE D'ILLE-ET-VILAINE

Le Premier Ministre

0 6 0 6 / 1 8 / SG

Paris, le 23 AVR. 2010

Madame la sénatrice,

Le Président de la République a fixé l'ambition d'augmenter le nombre de pratiquants sportifs de 3 millions. Il s'agit de répondre à cette ambition non seulement en augmentant le nombre de licenciés dans les fédérations sportives, mais également en favorisant la pratique de tous les publics, quelle que soit leur motivation.

Mon ambition est donc de mettre la France en mouvement, de lever les blocages et les freins pour que chacun accède à la pratique.

À l'instar de certains pays, je souhaite que le sport soit reconnu comme vecteur de bien-être, de développement personnel et d'inclusion sociale. Il s'agit de créer les conditions d'une offre sportive pour tous et partout.

C'est à cette condition que la pratique régulière d'une activité physique et sportive sera intégrée au mode de vie de tous constituant progressivement un véritable fait culturel.

Aussi, je souhaiterais vous confier une mission sur le développement de la pratique sportive, tout au long de la vie. En effet, si la conduite de l'action publique en faveur des jeunes est déterminante en ce qu'elle conditionne leur rapport au sport tout au long de la vie, elle ne saurait se réduire à ce public.

Il s'agira de dégager des préconisations en matière d'action publique afin d'encourager la pratique durable tout en portant une attention particulière aux inégalités d'accès aux pratiques. Un deuxième point d'analyse spécifique tient à l'identification des modalités de prévention de décrochage de la pratique libre ou encadrée dans les âges de la vie, notamment, entre la scolarisation et la vie active, la vie active et la retraite, etc.

.../...

Madame Françoise GATEL
Sénatrice
Sénat
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

2.-

Vos propositions pourront utilement contribuer à la préparation du projet de loi « sport et société ».

Votre travail pourra être utilement enrichi par les travaux que mène France Stratégie sur le sujet. Ce rapport sera nourri d'une revue de littérature des études menées au niveau national, mais aussi au niveau européen, pour analyser les obstacles de tout ordre qui entravent le développement des pratiques physiques et sportives (accès/décrochage) en métropole et dans les départements d'outre-mer. Il comprendra également une étude qualitative pour comprendre plus finement les « trajectoires » de pratiques d'activités physiques et sportives.

Un décret vous nommera, en application de l'article L.O. 297 du code électoral, parlementaire en mission auprès de Madame Laura FLESSEL, ministre des sports. Vous mènerez cette mission conjointement avec Monsieur François CORMIER-BOULIGEON, député.

La mission remettra son rapport dans un délai de 6 mois. Vous pourrez être appuyé techniquement dans vos investigations et pour la rédaction du rapport par l'Inspection Générale de la Jeunesse et des Sports.

Je vous prie d'agréer, Madame la sénatrice, l'expression de mes respectueux hommages.



Edouard PHILIPPE

ANNEXE 2

LETTRE DE MISSION DE FRANÇOIS CORMIER-BOULIGEON, DÉPUTÉ DU CHER

Le Premier Ministre

0 6 0 7 / 1 8 / SG

Paris, le 23 AVR. 2018

Monsieur le député,

Le Président de la République a fixé l'ambition d'augmenter le nombre de pratiquants sportifs de 3 millions. Il s'agit de répondre à cette ambition non seulement en augmentant le nombre de licenciés dans les fédérations sportives, mais également en favorisant la pratique de tous les publics, quelle que soit leur motivation.

Mon ambition est donc de mettre la France en mouvement, de lever les blocages et les freins pour que chacun accède à la pratique.

A l'instar de certains pays, je souhaite que le sport soit reconnu comme vecteur de bien-être, de développement personnel et d'inclusion sociale. Il s'agit de créer les conditions d'une offre sportive pour tous et partout.

C'est à cette condition que la pratique régulière d'une activité physique et sportive sera intégrée au mode de vie de tous constituant progressivement un véritable fait culturel.

Aussi, je souhaiterais vous confier une mission sur le développement de la pratique sportive, tout au long de la vie. En effet, si la conduite de l'action publique en faveur des jeunes est déterminante en ce qu'elle conditionne leur rapport au sport tout au long de la vie, elle ne saurait se réduire à ce public.

Il s'agira de dégager des préconisations en matière d'action publique afin d'encourager la pratique durable tout en portant une attention particulière aux inégalités d'accès aux pratiques. Un deuxième point d'analyse spécifique tient à l'identification des modalités de prévention de décrochage de la pratique libre ou encadrée dans les âges de la vie, notamment, entre la scolarisation et la vie active, la vie active et la retraite, etc.

.../...

Monsieur François CORMIER-BOULIGEON
Député
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

2.-

Vos propositions pourront utilement contribuer à la préparation du projet de loi « sport et société ».

Votre travail pourra être utilement enrichi par les travaux que mène France Stratégie sur le sujet. Ce rapport sera nourri d'une revue de littérature des études menées au niveau national, mais aussi au niveau européen, pour analyser les obstacles de tout ordre qui entravent le développement des pratiques physiques et sportives (accès/décrochage) en métropole et dans les départements d'outre-mer. Il comprendra également une étude qualitative pour comprendre plus finement les « trajectoires » de pratiques d'activités physiques et sportives.

Un décret vous nommera, en application de l'article L.O. 144 du code électoral, parlementaire en mission auprès de Madame Laura FLESSEL, ministre des sports. Vous mènerez cette mission conjointement avec Madame Françoise GATEL, sénatrice.

La mission remettra son rapport dans un délai de 6 mois. Vous pourrez être appuyé techniquement dans vos investigations et pour la rédaction du rapport par l'Inspection Générale de la Jeunesse et des Sports.

Je vous prie de croire, Monsieur le député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Edouard PHILIPPE
